

Objectif du plan de gestion :

OP 3.1 : Conduire et évaluer le principe de non-intervention sur les surfaces forestières maîtrisées par voie de convention ou de propriété à enjeux.

Localisation :

Boisements ouest de la réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Cette opération consiste à réaliser un inventaire par piégeage de ces groupes taxonomiques tant pour suivre la naturalité des peuplements forestiers que de compléter la connaissance de la faune de la réserve naturelle. Des pièges croix type « Polytrap » et des pièges plans devront être utilisés au sein des boisements étudiés. Les déterminations seront menées par un spécialiste des coléoptères saproxyliques.

Une étude sur deux à trois années est nécessaire afin de limiter d'éventuels biais météorologiques ou problèmes techniques (casse de matériel...) et avoir une connaissance assez fine des cortèges de coléoptères saproxyliques présents sur les stations étudiées.

Des indicateurs proposés par Brustel sur la base de cette méthode de piégeage et de l'écologie des espèces pourront être calculés au terme de l'étude.

Actions réalisées en 2023 :

Les deux stations comprenant deux pièges croix et un piège vitre ont été replacées au même endroit qu'en 2022. A savoir deux secteurs à objectif forestier de la réserve naturelle : boisement de chênaie le plus ancien connu sur le secteur des dunes continentales et boisement humide dominé par les bouleaux et trembles à l'aval de la tourbière de la Lioche.

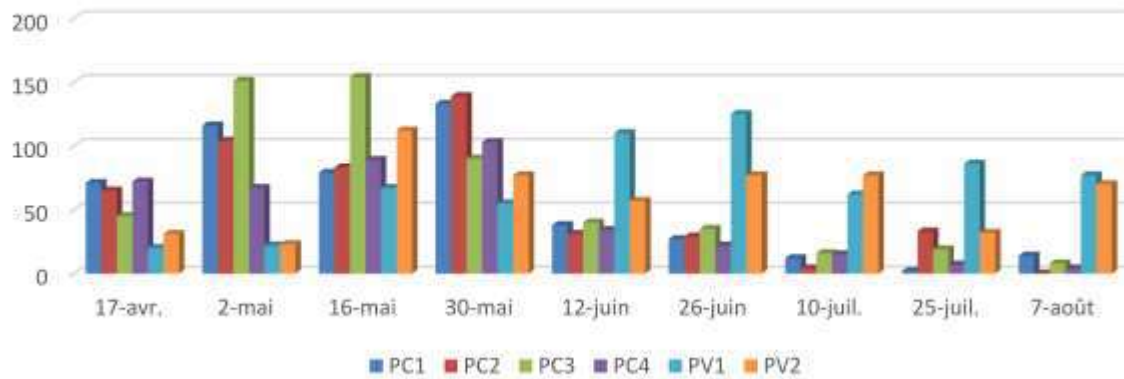
9 relevés des pièges ont été réalisés au cours de l'année, entre le 3 avril et le 7 août 2023.

3224 spécimens se répartissant en 224 espèces de coléoptères dans 54 familles ont été déterminés à l'espèce à ce stade. Sur ces 224 espèces, **146** espèces (32 familles) sont liées totalement ou partiellement au bois (saproxylophages), les autres ont un régime alimentaire différent. Le nombre total d'individus a baissé d'environ 25% par rapport à 2022, probablement pour des raisons météorologiques.

Un rapport pour l'année 2023 par le prestataire spécialiste (Leblanc P., 2023) met en avant une valeur patrimoniale relativement élevée (206) mais moindre qu'au cours de l'année 2022 (266) au sein des boisements de la réserve selon la méthode établie pour évaluer les sites via les coléoptères saproxyliques (Bouget et al., 2019).

Le graphique suivant représente le nombre d'espèce capturées au cours des relevés. Les mois de mai et juin apparaissent comme prépondérants pour la connaissance des coléoptères saproxyliques. Cependant on notera en 2023 un étalement plus marqué de la saison de capture qu'en 2022.

Fig. 13 : Nombre de spécimens capturés en 2023



Légende : PC : piège croix type Polytrap ; PV : piège vitre plan

Parmi les espèces nouvelles remarquables inventoriées en 2023 on note :

- Des espèces nouvelles d'indice Ip 3 (selon Bouget et al.) :
 - * *Agrilus ater* (Linnaeus, 1767) (Buprestidae)
 - * *Hypulus quercinus* (Quensel, 1790) (Melandryidae)
 - * *Mycetophagus decempunctatus* Fabricius, 1801 (Mycetophagidae)
 - * *Amphotis marginata* (Fabricius, 1781) (Nitidulidae)
- D'autres espèces remarquables, en termes de rareté ou de répartition géographique :
 - * *Opilo mollis* (Linnaeus, 1758) (Elateridae)
 - * *Conopalpus brevicollis* Kraatz, 1855 (Melandryidae)
 - * *Aplocnemus virens* (Suffrian, 1843) (Melyridae)
 - * *Axinotarsus marginalis* (Laporte de Castelnau, 1840) (Melyridae)
 - * *Axinotarsus ruficollis* (Olivier, 1790) (Melyridae)
 - * *Ripidius quadriceps* Abeille de Perrin, 1872 (Ripiphoridae)
 - * *Colobicus hirtus* (Rossi, 1790) (Zopheridae)

Pour plus de précision sur les espèces, se référer au rapport intermédiaire 2023 (Leblanc, 2023) qui sera complété et finalisé lors de la troisième et dernière année de l'étude en 2024.



Fig. 14 : *Ripidius quadriceps*
Taille : 6 mm

Suite à donner :

- Troisième et dernière année de piégeage et déterminations associées
- Conclusion de l'étude sur les enjeux et la valeur patrimoniale des boisements de la réserve naturelle